

**NATTE** (du lat. *matta*) n. f. Tissu de paille, de jonc, de roseau, fait de brins entrelacés, et servant ordinairement à couvrir les planchers ou à revêtir les murailles : *Coucher sur une NATTE de jonc.*

— Par ext. Objet quelconque, fait de brins tressés comme ceux d'une natte : *Une NATTE d'or, d'argent, de fil.* || Cheveux tressés en forme de natte : *Fillette qui porte des NATTES dans le dos.*

— Archit. Ornement architectural en forme de tresse horizontale, que l'on employait principalement dans les églises byzantines.

— Bot. Syn. de **NATTIER**.

— Pêch. *Natte de liège*, Nom donné, en Provence, aux morceaux de liège qu'on attache à la tête du filet pour maintenir cette partie à la surface de l'eau.

— Techn. Petit pain formé de trois brins de pâte tressés ensemble. || Petit gâteau ayant une forme analogue.

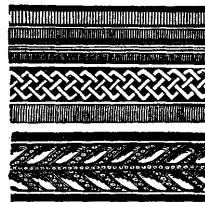
— ENCYCL. Archéol. Jadis, le commerce des *nattes* ou paillassons était une branche très importante d'industrie à laquelle se rattachait le

corps de métier des *nattiers*. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette industrie demeura florissante, car tous les murs des habitations aisées étaient tapissés de nattes. Mais, sous le règne de Louis XV, on ne se servait plus de nattes que pour couvrir les plan-

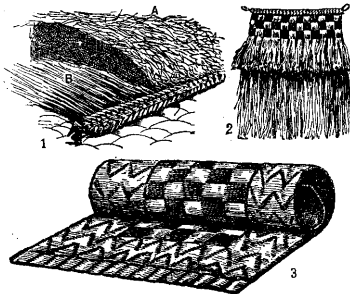
chers. Les belles nattes venaient du Levant. Autrefois, la ville de Pontoise était un grand centre de production.



Natte.



Natte (archit.).



Natte : 1. De litière (A, litière; B, natte); 2. De tour de poteau; 3. De plaucher.